Commune de Hamois

Rapport annuel Développement Rural 2020

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Partie I : Situation générale de l'opération



Le PCDR de Hamois a été approuvé par le Gouvernement wallon le 16 février 2016. 2020 est donc la cinquième année de mise en œuvre des projets. Outre les deux premières conventions relatives à la création d'une liaison douce reliant Hamois et Achet, et l'aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au cœur du village d'Emptinne, plusieurs projets ont été initiés, avec le soutien de la Commission Locale de Développement Rural et la Fondation Rurale de Wallonie. L'année 2020 de la CLDR et du PCDR en général a également été perturbée par la crise sanitaire Covid-19.

1. Tableau des projets réalisés

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)
Lot 1	2	Achat de boites d'informations personnelles à destination des aînés.	2.295,37 €	
Lot 1	4	Contrat Rivière Haute-Meuse		
Lot 1	5	Réflexion globale sur la mobilité via l'élaboration d'un outil cartographique à usage communal	Un groupe de travail chemins et sentiers a été mis en place en 2019. Une demande de formation d'un Conseiller en Mobilité a été introduite en 2020.	

2. Tableau des projets en cours.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
Lot 2	18	Aménagement du centre de village à Schaltin	A définir ultérieurement suite à l'étude de l'auteur de projet.	1. Département espaces verts (SPW) 60% 2. Contrat rivière du Bocq 3. Petit patrimoine populaire Wallon 4. Semaine de l'arbre 5. Infrasport	Mise en place d'un comité d'accompagnement villageois Plantation de 40 arbres fruitiers Auteur de projet désigné.
Lot 2	17	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Natoye (La Grette)	A définir ultérieurement		Présentation de l'esquisse en CLDR
Lot 2	14	Esplanade des 4 vents à Natoye		DR – RW – Site à réaménager	Conclusion d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le BEP – Plusieurs réunions en 2020 pour avancer sur l'esquisse.
Lot 1	4	Amélioration de la qualité de l'eau		SPGE - STP	La Commune a adhéré aux services AGREA de l'INASEP. Le STP a effectué des travaux de curage de cours d'eau. Contrat rivière haute meuse
Lot 1	13	Mise en place d'une plateforme inter-services	0€		5 groupes de travail seront mis en place au sein de l'Administration Communale

Lot 2	15	Amélioration des infrastructures des écoles de Natoye et de Hamois	1. Natoye : 911.323,55 € 2. Ecole de Hamois : 800.000 € (estimation)	FWB	1. Ecole de Natoye : Travaux débutés fin 2020. 2. Ecole de Hamois : auteur de projet désigné. Une demande de subventionnement dans le cadre du PPT a été introduite en 2020.
Lot 1	6	Politique communale de l'environnement	61.130,20 €		Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les écoles
Lot 1	7	Création d'un réseau de liaisons de mode doux entre les villages : Phase 1 : Liaison Hamois-Achet Première convention Développement Rural	Convention réalisation : 763.654,89 €	DR	Travaux débutés
Lot 1	11	Actions de soutien à l'économie locale	1.500€	Commune	Une action de promotion du commerce local a été menée pour les fêtes de fin d'année. Distribution de chèques-commerces aux ainés.
Lot 1	10	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au cœur du village d'Emptinne Deuxième convention Développement Rural	1.043.097 €	DR	En attente signature CR – début 2021

Lot 2	20	Création d'une micro-zone d'activités économiques à la Gozée à Natoye			Marché public de géomètre à relancer.
Lot 3	28	Mise en valeur du Petit Patrimoine Populaire wallon (étude et réalisations)			Appel à projet approuvé pour le recensement du PPPW – en cours

3. Tableau des projets en attente

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Programmation du projet
Lot 1	9	Élaboration et mise en œuvre d'un outil d'aménagement du territoire dans le but de préserver les paysages ruraux	30.250 € TVAC	Aucun	2021
Lot 2	14	Esplanade des Quatre Vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés	Non budgété		2021-2023
Lot 2	19	Rénovation des équipements récréatifs dans tous les villages	Non budgété		2021-2023
Lot 2	21	Aménagement/accessibilité/extension du bâtiment de l'OCTC	630.000 € HTVA		2021-2023
Lot 2	22	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Scoville, Mohiville et Scy	Non budgété		2021-2023
Lot 2	23	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Achet	Non budgété		2021-2023
Lot 3	24	Développement d'une politique d'intégration de la cité Vivaise à Emptinne	Non budgété		2024-2026
Lot 3	25	Valorisation du centre de Hamois : Hubinne Phase 2 : Agrandissement des infrastructures sportives et récréatives	Non budgété		2024-2026
Lot 3	26	Accompagnement des producteurs/agriculteurs dans la diversification et la promotion de leurs activités	Non budgété		2024-2026
Lot 3	27	Élaboration d'une charte de la vie rurale pour les nouveaux habitants	Non budgété		2024-2026
Lot 3	28	Mise en valeur du Petit Patrimoine Populaire wallon (étude et réalisations)	Non budgété		2024-2026
Lot 3	29	Hamois "commune verte et fleurie" - actions d'embellissement et de préservation du maillage écologique	Non budgété		2024-2026
Lot 3	30	Création et promotion d'un atelier rural et d'un hall relais	Non budgété		2024-2026
Lot 3	31	Renforcement des services communaux à la population et adaptation du site communal d'Emptinne	Non budgété		2024-2026
Lot 3	32	Mise en place de mesures de promotion de la commune	Non budgété		2024-2026

Lot 3	33	Promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication	Non budgété		2024-2026
Lot 3	34	Création d'un centre de travail partagé (espace coworking) à Emptinne (ZAE de Ciney-Hamois)	Non budgété		2024-2026
Lot 3	35	Création d'une liaison communale et trans-communale de voie lente	Non budgété		2024-2026
Lot 3	36	Développement de logements intergénérationnels	Non budgété		2024-2026

4. 4. Tableau des projets abandonnés

Aucun projet abandonné

5. Tableau des initiatives nouvelles

Aucune nouvelle initiative à ce stade

Partie II : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

Priorité du PCDR	Numéro du projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Date de début	E.A. approuvés
Lot 1	7	Création d'un réseau de liaisons de mode doux entre les villages : Phase 1 : Liaison Hamois-Achet	763.654,89 €	Lot 1 : Lot 2 : 19/10/2020	1 et 2 (nuls) 3 (208.787,10 €)
Lot 1	*10*	*Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité au cœur du village d'Emptinne*			

PARTIE III : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Aucun projet à ce stade de l'ODR

PARTIE IV : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Année de l'installation de la CLDR	**Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur**	**Dernière date de la modification de composition de la CLDR**	**Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur**
2013	2013	Suite aux élections communales, le quart communal a été recomposé le 18 février 2019 La partie citoyenne a fait l'objet d'une actualisation au Conseil communal le 17 février 2020 (cf. délibération en annexe).	Aucune
Date des réunions durant l'année écoulée	28 février 2020	**Nombre de présents**	17
	15 septembre 2020		14

Réflexion sur l'opération de développement rural	
Introduction générale sur le contexte.	En cette année fortement impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, la Commune et la Fondation Rurale de Wallonie ont tout mis en œuvre pour permettre aux membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de rester informés et d'assurer un suivi correct des projets. Réunion présentielle dans le respect des règles sanitaires, consultation en ligne et envoi d'informations par newsletter… constituent les différentes pistes qui ont été activées dans le but de préserver une bonne dynamique.

Les réunions et activités de 2020.	<u>Réunion de CLDR du 28 février 2020</u> Outre la présentation et l'approbation du rapport annuel 2019 de la CLDR, la réunion a été consacrée à l'approbation du programme de travail 2020 pour lequel la CLDR a souhaité redynamiser ses réunions en y programmant des visites d'avis, des remises d'avis plus fréquentes mais aussi des rencontres avec des personnes ressources extérieures. Lors de cette première rencontre, c'est la Province de Namur qui était conviée pour présenter l'étude réalisée concernant la place de la Grette à Natoye. La CLDR a ensuite réalisé un brainwriting relatif aux mesures de soutien à apporter aux commerçants et indépendants locaux. <u>Réunion de CLDR du 15 septembre 2020</u> Cette réunion a été organisée à Mohiville dans le cadre de mesures sanitaires strictes. La soirée a débuté par la visite de la toute nouvelle plaine Eugénie (projet inscrit dans le PCDR) et la rencontre avec Etienne Cellier, l'auteur de projet. La réunion s'est poursuivie dans l'église avec une présentation du Contrat de Rivière et de son programme d'action spécifique à Hamois. Le point a ensuite été réalisé sur différents projets communaux. <u>Newsletter – novembre 2020</u> Fin novembre, vu l'annulation de la réunion programmée pour cause de COVID, une newsletter a été transmise aux membres de la CLDR de manière à les informer sur l'état d'avancement de différents projets du PCDR. <u>Consultation des membres de la CLDR dans le cadre de « Wallonie Cyclable »</u> Les membres de la CLDR ont été consulté via deux questionnaires en ligne pour connaître leurs habitudes de déplacements à vélo et leur vision de la politique cyclable à mener dans la commune dans les prochaines années.
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	21
Intitulé du projet	Aménagement/accessibilité/extension du bâtiment de l'OCTC
Priorité du projet	2

Calendrier d'exécution	2021. Prochaine demande de convention DR.
Numéro fiche-projet	17
Intitulé du projet	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Natoye
Priorité du projet	2
Calendrier d'exécution	Partenariat province-commune.
Numéro fiche-projet	14
Intitulé du projet	Esplanade des Quatre vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés.
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2021. Tout un travail de réflexion sera réalisé, en vue de préparer une actualisation de la fiche-projet.

Programme 2021 de la CLDR

2 premières dates de réunion ont été programmées : le 8 février et le 7 juin. Les réunions auront lieu à 19h30.
Pour répondre aux demandes de la CLDR, les éléments suivants ont été définis :

- Différentes informations seront données sur des thématiques présentes dans le PCDR. Ont été choisis et dans l'ordre de priorité :
    1. La démarche Pollec et le PAEDC
    2. Le travail mené sur l'esplanade des Quatre Vents
    3. Le Plan de Cohésion Sociale
    4. La prolongation de la programmation du GAL avec un zoom spécifique sur Hamois.
- Un travail sur l'actualisation de la fiche-projet liée à la future demande de convention relative au bâtiment de l'OCTC.
- Les réunions pourront être délocalisées (comme ce fut déjà le cas en 2020) et des visites de terrain seront programmées en fonction des sujets traités et des actualités : visite des travaux de la liaison Hamois-Achet, visite de l'esplanade des Quatre Vents, visite de la plaine de jeux de Natoye, …
- Sans oublier le fonctionnement actuel de la Commission et le suivi de l'état d'avancement des projets du PCDR.

Les comptes rendus des différentes réunions sont repris en annexe.

PARTIE V : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
2021	2.21	Aménagement extension du bâtiment de l'OCTC	A définir	Développement Rural	60% jusque 500.000 € 50% au delà
2022	2.17	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Natoye	A définir	Développement Rural	80%
2023	3.36	Projet n°36 : Développement de logements intergénérationnels	A définir	Développement Rural	80%

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

RAPPORT ANNUEL

Annexes à la partie 4

<table>
<tr><th>Année de l'installation de la CLDR</th><th>Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur</th><th>Dernière date de la modification de composition de la CLDR</th><th>Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur</th></tr>
<tr><td>2013</td><td>2013</td><td>Suite aux élections communales, le quart communal a été recomposé le 18 février 2019

La partie citoyenne a fait l'objet d'une actualisation au Conseil communal le 17 février 2020 (cf. délibération en annexe).</td><td>Aucune</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Date des réunions durant l'année écoulée</td><td>28 février 2020</td><td rowspan="2">Nombre de présents</td><td>17</td></tr>
<tr><td>15 septembre 2020</td><td>14</td></tr>
<tr><td colspan="4">Réflexion sur l'opération de développement rural</td></tr>
<tr><td colspan="2">Introduction générale sur le contexte.</td><td colspan="2">En cette année fortement impactée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, la Commune et la Fondation Rurale de Wallonie ont tout mis en œuvre pour permettre aux membres de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de rester informés et d'assurer un suivi correct des projets. Réunion présentielle dans le respect des règles sanitaires, consultation en ligne et envoi d'informations par newsletter… constituent les différentes pistes qui ont été activées dans le but de préserver une bonne dynamique.</td></tr>
</table>

Les réunions et activités de 2020.	<u>Réunion de CLDR du 28 février 2020</u> Outre la présentation et l'approbation du rapport annuel 2019 de la CLDR, la réunion a été consacrée à l'approbation du programme de travail 2020 pour lequel la CLDR a souhaité redynamiser ses réunions en y programmant des visites d'avis, des remises d'avis plus fréquentes mais aussi des rencontres avec des personnes ressources extérieures. Lors de cette première rencontre, c'est la Province de Namur qui était conviée pour présenter l'étude réalisée concernant la place de la Grette à Natoye. La CLDR a ensuite réalisé un brainwriting relatif aux mesures de soutien à apporter aux commerçants et indépendants locaux. <u>Réunion de CLDR du 15 septembre 2020</u> Cette réunion a été organisée à Mohiville dans le cadre de mesures sanitaires strictes. La soirée a débuté par la visite de la toute nouvelle plaine Eugénie (projet inscrit dans le PCDR) et la rencontre avec Etienne Cellier, l'auteur de projet. La réunion s'est poursuivie dans l'église avec une présentation du Contrat de Rivière et de son programme d'action spécifique à Hamois. Le point a ensuite été réalisé sur différents projets communaux. <u>Newsletter – novembre 2020</u> Fin novembre, vu l'annulation de la réunion programmée pour cause de COVID, une newsletter a été transmise aux membres de la CLDR de manière à les informer sur l'état d'avancement de différents projets du PCDR. <u>Consultation des membres de la CLDR dans le cadre de « Wallonie Cyclable »</u> Les membres de la CLDR ont été consulté via deux questionnaires en ligne pour connaître leurs habitudes de déplacements à vélo et leur vision de la politique cyclable à mener dans la commune dans les prochaines années.
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	21
Intitulé du projet	Aménagement/accessibilité/extension du bâtiment de l'OCTC
Priorité du projet	2

Calendrier d'exécution	2021. Prochaine demande de convention DR.
Numéro fiche-projet	17
Intitulé du projet	Aménagement d'un espace de rencontre et de convivialité à Natoye
Priorité du projet	2
Calendrier d'exécution	Partenariat province-commune.
Numéro fiche-projet	14
Intitulé du projet	Esplanade des Quatre vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés.
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	2021. Tout un travail de réflexion sera réalisé, en vue de préparer une actualisation de la fiche-projet.

Programme 2020 de la CLDR

2 premières dates de réunion ont été programmées : le 8 février et le 7 juin. Les réunions auront lieu à 19h30.
Pour répondre aux demandes de la CLDR, les éléments suivants ont été définis :

- Différentes informations seront données sur des thématiques présentes dans le PCDR. Ont été choisis et dans l'ordre de priorité :
    1. La démarche Pollec et le PAEDC
    2. Le travail mené sur l'esplanade des Quatre Vents
    3. Le Plan de Cohésion Sociale
    4. La prolongation de la programmation du GAL avec un zoom spécifique sur Hamois.
- Un travail sur l'actualisation de la fiche-projet liée à la future demande de convention relative au bâtiment de l'OCTC.
- Les réunions pourront être délocalisées (comme ce fut déjà le cas en 2020) et des visites de terrain seront programmées en fonction des sujets traités et des actualités : visite des travaux de la liaison Hamois-Achet, visite de l'esplanade des Quatre Vents, visite de la plaine de jeux de Natoye, …
- Sans oublier le fonctionnement actuel de la Commission et le suivi de l'état d'avancement des projets du PCDR.

Les comptes rendus des différentes réunions sont repris en annexe.

Compte-rendu de la réunion de CLDR du 18 février 2020

Présents :
WARZÉE CAVERENNE V., ROLAND P-H., CELLIER G., DESCAMPS Th., DEWEER D., GAUTHIER J., LEBRUN Ph., BAUDOIN Ch., BALLEUX S., DEPREZ M., BOUCHAT S., DEGOTTE J-P., BERTRAND C., DE KEERSMAEKER L., EECHAUTE D., WATTERMAN Y., RESIBOIS J.

Pour l'administration communale :
PECHEUR R.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :
DEFAYS D.

Pour la Province de Namur :
ANCION L.

Excusés :
BOUILLOT P., RASE J., JADOT D., S. ALHADEFF

Retrouvez toutes les informations relatives aux activités de la CLDR sur

www.pcdr-hamois.info/intranet-cldr

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 30 septembre 2019
2. Approbation du rapport annuel 2019 de la CLDR
3. Programme de travail 2020 de la CLDR
4. INFORMATION et REMISE D'AVIS - Présentation de l'étude réalisée sur la Place de la Grette à Natoye (Laurence ANCION, Province de Namur)
5. REMISE D'AVIS – Actions de soutien à l'économie locale – Brainstorming collectif
6. Divers

1. Approbation du CR de la réunion de CLDR du 30 septembre 2019

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

2. Approbation du rapport annuel 2019 de la CLDR

Le rapport annuel est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

3. Programme de travail 2020 de la CLDR

Présentation du programme envisagé :

4 dates de réunions ont été programmées : 18 février, 21 avril, 15 septembre et 17 novembre. Les réunions auront lieu à 20h.

Pour répondre aux demandes de la CLDR, les éléments suivants ont été définis :

- Différentes informations seront données sur des thématiques présentes dans le PCDR. Ont été choisis et dans l'ordre de priorité :
    1. La présentation de la réflexion sur la place de la Grette par Laurence Ancion
    2. La présentation du Contrat de Rivière et de son programme d'action
    3. La démarche Pollec et le PAEDC
    4. Le travail mené sur l'esplanade des Quatre Vents
    5. Le Plan de Cohésion Sociale
    6. L'état d'avancement des projets du GAL avec un zoom spécifique sur Hamois.

- Les réunions pourront être délocalisées et des visites de terrain seront programmées en fonction des sujets traités et des actualités.

- La CLDR sera amenée à travailler activement sur la mise en œuvre des projets suivants :
    - La mise en place d'une journée des associations
    - La mise en œuvre d'actions de soutien au commerce local
    - La mise en œuvre d'une charte de convivialité rurale

Sans oublier le fonctionnement actuel de la Commission et le suivi de l'état d'avancement des projets du PCDR, et notamment des deux conventions.

En 2020, la Convention relative à l'aménagement/rénovation/extension du bâtiment de l'OCTC sera introduite.

Réactions/demandes de la CLDR :

- Quelques membres de la Commission émettent le souhait de voir se créer un groupe de travail « environnement/biodiversité » de manière à activer le travail prévu dans la fiche-projet 6 « Mise en œuvre d'une politique communale de l'environnement et de l'énergie ». Cette fiche prévoyait l'engagement de personnel au sein de l'administration communale, ce qui n'est actuellement ni prévu ni possible. Ce groupe de travail basé sur des bonnes volontés pourrait réaliser certaines actions concrètes ou du travail de sensibilisation. Un appel à citoyens plus large pourrait également être lancé. Le Collège communal a pris bonne note de la demande qu'il juge intéressante. La prochaine réunion sera consacrée de manière large à la thématique « environnement » avec une présentation du Contrat de Rivière et une présentation des actions menées par la Commune en matière de biodiversité. Le bilan de l'ensemble permettra de définir un cahier des charges et des objectifs clairs pour le groupe de travail citoyen.

- Les membres de la Commission s'étonnent des retards pris pour la signature de la Ministre en ce qui concerne le dossier de liaison lente Hamois-Achet. Le délai d'adjudication a déjà

été prolongé une fois et il est de nouveau dépassé, ce qui risque d'entraîner des coûts supplémentaires à charge de la commune. C'est d'autant plus regrettable qu'il s'agit du premier projet du PCDR et qu'il s'agit d'un dossier de liaison lente, thématique considérée comme prioritaire par le Gouvernement wallon. La situation est jugée incompréhensible et décourageante.

4. Présentation de l'étude réalisée sur la Place de la Grette à Natoye (Laurence Ancion, Province de Namur)

La présentation est transmise en annexe de ce compte-rendu. Il est à souligner que cette étude a été réalisée par Eole, un bureau de paysagistes spécialisés.

Les questions et avis des membres de la CLDR :

- *Q : Quid du côté pratique et de l'entretien de l'ensemble des plantations et de la zone humide prévue ?*
  R : La volonté du projet est clairement de végétaliser l'espace. Une bonne partie de la gestion sera naturelle. Les essences seront choisies dans cette optique mais il est clair qu'un entretien communal sera nécessaire. La zone humide devra ainsi être curée après quelques années.

- Le fait d'enlever les graviers de la place va permettre d'éviter l'encombrement régulier de l'avaloir qui entraîne des dégâts des eaux chez certains riverains. A l'occasion des travaux, il serait d'ailleurs opportun de vérifier l'égouttage complet de la place et de bien prendre en considération cette problématique de l'écoulement des eaux pluviales.

- *Q : Quid de la sécurité avec cette zone humide ?*
  R : Elle ne devra pas être trop profonde en effet et elle ne sera pas non plus remplie de manière permanente mais seulement en période de fortes pluies. Une barrière en noisetiers pourrait par exemple être placée pour sécuriser l'espace.

- *Q : Est-ce réaliste de prévoir une zone de prairie comme zone de parking ? Quid en cas de fortes pluies durant un événement ?*
  R : Il y a différents éléments à prendre en considération pour que cela fonctionne, notamment dans les choix techniques qui seront posés pour permettre une grande perméabilité du sol. D'autres matériaux sont aussi envisageables, comme des dalles gazons. Il est également possible de réduire cette zone verte et de prévoir une zone de parking spécifique. Nous n'en sommes à ce stade qu'à une première étude.

- L'idée de concevoir une aire de jeux polyvalente est très intéressante mais il est vraiment nécessaire de prévoir la sécurisation des enfants qui joueront sur cet espace. Ainsi, à l'heure actuelle, un des deux panneaux de basket a été enlevé car les ballons roulaient très régulièrement sur la voirie. Un dispositif de protection doit donc être envisagé.

- Au point 1 « jaune » sur l'esquisse, il est nécessaire de prévoir des plantations afin d'éviter la traversée de la place par les autos, ce qui est également insécurisant pour une aire de convivialité.

- Plusieurs membres de la Commission sont sceptiques quant au double usage de l'espace : parking et aire de convivialité et de jeux, d'autant plus qu'aujourd'hui les bordures sont très hautes et qu'un aménagement en parking pourrait s'avérer très coûteux.

5. Fiche-projet 11 : « Actions de soutien à l'économie locale »

Sur base d'une méthode de brainwriting, les membres de la CLDR sont invités à formuler des idées de projets et/ou actions pour répondre aux questions suivantes : *Comment soutenir le commerce/l'économie locale? Quels projets mettre en œuvre* ***avec*** *les commerçants?*

Parmi les idées retenues, les suivantes ont été pointées par les différents sous-groupes :

- **L'édition mensuelle d'un petit livret des commerçants du grand Hamois** (style ALDI, en version numérique et/ou papier) avec une promotion ou une action spécifique par commerce. Le premier livret pourrait concerner tous les commerçants/indépendants alors que les feuillets suivants pourraient être plus ciblés. L'idée serait de les amener par ce biais à travailler ensemble et à se coordonner afin de ne pas se concurrencer. Créer des liens avec « Moncondroz.be ».

- **L'organisation d'un marché du terroir estival** (1X/mois) itinérant entre les différents villages de l'entité, ce qui permettrait de mettre aussi en avant des éléments patrimoniaux intéressants. Pour rappel, ces petits marchés locaux avaient déjà été organisés en collaboration avec le GAL lors de la programmation précédente. L'événement devrait être combiné avec des animations festives (liés aux associations locales, comme des fanfares, des clubs de danse, …) et des balades mettant en avant la ruralité.

- **La création d'une application « Commerçants de Hamois »** localisant sur une carte tous les commerçants et les indépendants et permettant un guidage GPS vers leurs installations. Cette application serait une plateforme qui permettrait de partager de nombreuses informations. Faire la publicité de cette application via les réseaux de communication communaux. Créer des liens avec « Moncondroz.be ».

- **La création d'une foire commerciale/d'un salon des commerçants**. Un tel événement a été organisé par le passé à Natoye de manière très professionnelle. De nombreux commerçants et indépendants y étaient présents. L'événement s'est éteint au fil du temps parce qu'il demandait un trop grand investissement aux participants et organisateurs au regard des bénéfices engendrés. Il faut aussi noter que le secteur associatif y jouait un rôle important dans l'organisation logistique. L'idée d'un événement fédérateur est en tous cas intéressante car elle permet aux acteurs économiques locaux de croiser leurs idées et leurs intérêts tout en se faisant connaître du plus grand nombre.

- **La création d'une carte de fidélité communale**. Certains commerces pratiquent déjà ce système. Il faudrait le mutualiser/généraliser.

- **Le travail sur l'image du commerce local**, en montrant sa plus-value par rapport aux grandes surfaces ou aux grosses entreprises urbaines. C'est au niveau du service rendu au client qu'il faut se démarquer.

- **La création d'un système de livraison à domicile par des clients bénévoles** qui bénéficient de ce fait de réductions spécifiques.

- **L'approvisionnement de la commune, des écoles, des associations auprès des acteurs locaux** (commerçants, artisans, producteurs, indépendants). C'est fait dans la mesure du possible mais deux obstacles se présentent : la loi sur les marchés publics et la non-disponibilité de certains indépendants, déjà débordés.

- **La création d'une coopérative locale** (style Cocoricoop).

Les autres idées émises en vrac :

- La création d'une activité récréative intégrant les commerçants.
- La création d'un Rotary/Cercle de commerçants.
- La sensibilisation dans les écoles par des producteurs locaux (cantines locales).
- La mise en place d'actions communes de promotion via des supports variés : version papier, web, réseaux sociaux, …
- La création d'une « confrérie des commerçants ».
- La création d'actions concrètes qui favorisent les échanges entre commerçants.
- La digitalisation d'une carte situant les commerçants et la création de la possibilité de remettre des avis (style Tripadvisor).
- Le développement d'un magasin collaboratif.
- La création d'un challenge « la semaine du local » : 3 tickets de caisse avec achat chez les commerçants locaux = un cadeau (à déterminer). Chaque commerçant pourrait aussi proposer une super promo sur présentation des 3 tickets.
- La journée du « commerce local » au printemps.
- Le développement d'actions du type « cafés suspendus » ou « pains suspendus ».
- La mise à l'honneur d'un commerçant par semaine sur les réseaux sociaux via une visite/interview avec photo (en faisant attention de travailler avec l'ensemble des commerçants).
- La création d'un magasin tenu par des pensionnés passionnés.
- Le développement d'une monnaie locale, le soutien et la mise en valeur du Volti, le faire connaître et pourquoi pas avec l'action d'offrir un Volti à chaque habitant.
- La promotion des producteurs/agriculteurs/commerçants/associations par village sur le site internet, dans la gazette et lors de toute manifestation, réunion de la commune.
- S'informer auprès des commerçants pour connaître leurs freins, leurs ressources et leurs attentes. Rencontres trimestrielles pour évaluer aussi les actions entreprises.
- La mise en ligne de super promotions toutes les semaines sur présentation d'un payement en Volti.
- La création d'un panneau d'affichage mobile ou d'une bâche reprenant les commerçants.
- La promotion de l'annuaire de la commune et de « moncondroz.be ».

- La mise en ligne d'un catalogue des commerçants et créer de la publicité sur les réseaux sociaux.
- La création d'une marche gourmande valorisant les produits locaux.
- La reprise du fonds de commerce de « chez Nicole » par la Commune pour créer une coopérative.
- La promotion/la mise en avant des circuits courts.
- La création de partenariats avec les commerçants lors d'événements communaux.
- La mise en évidence sous forme de publicité lors d'événements.
- La remise de prix lors des kermesses par/en collaboration avec des commerçants.
- Le soutien aux associations pour acheter local via un return indirect par la suite pour les commerçants. Une sorte de bourse mutualisée.
- L'affichage de réduction pour les associations locales.
- La création de tombolas transversales.
- La sécurisation des piétons pour se rendre dans les différents commerces.
- Le nettoyage des abords des commerces.
- La promotion des différents modes de déplacements pour se rendre dans les commerces.
- La création d'un service de covoiturage séniors pour se rendre dans les commerces locaux.
- L'aménagement des centres de villages de manière à ce que les clients potentiels aient plaisir à s'arrêter et à revenir.
- La création d'une thématique spécifique de décoration dans les vitrines des commerçants pour inciter le public à faire le tour de tous les commerces. Pourquoi pas via un concours et motiver les groupements et les écoles à participer aux décorations.
- La création de parkings vélos.
- L'installation de mobilier urbain de manière à créer des zones de dégustation.
- L'exposition d'artisanat local chez les commerçants.
- L'édition annuelle d'un relevé des commerçants et entreprises de la commune.
- Lutter contre l'impersonnel et favoriser le lien social.
- La création d'un feuillet reprenant les coordonnées et les spécificités de chaque commerçant et les localiser sur une carte.
- La création de journées « portes ouvertes ».
- La création d'un jeu de l'économie locale : par exemple voir le « circuit » de 500€ investis localement ou ailleurs.
- La mise en valeur des complémentarités des différentes activités/rendre les collaborations entre commerçants nécessaires.
- La création d'un concours des plus belles vitrines (exemple des vitrines du jeudi saint à Ciney) 2x/an en hiver et en été.
- L'organisation de concours (via les réseaux sociaux) avec à la clé des produits locaux à gagner.
- L'organisation de visites d'entreprises.
- La création de signes distinctifs sur les vitrines. Offrir les dessins sur les vitrines en gardant une trame commune.

Ces différentes idées seront creusées lors d'une prochaine réunion de CLDR.

6. Divers

L'information sur les projets communaux

- La Commune a acquis deux bâtiments à Emptinne. Le premier situé près de l'église et dont l'affectation reste à définir et le second situé entre la crèche et l'ancien bâtiment de la Police qui sera affecté à du logement de transit en compensation des logements de Mohiville qui seront utilisés par l'école.

- Concernant les écoles :

    - À Hamois, suite au déménagement de la Police, le bâtiment va être réaffecté pour l'école. Un auteur de projet a été désigné.

    - À Natoye, la commune est en attente de la signature de la FWB pour lancer les travaux.

- Concernant les plaines de jeux :

    - A Mohiville, les travaux sont terminés et les plantations seront effectuées au printemps.

    - A Natoye (espace du château d'eau), le dossier a été déposé et est en attente de la signature du Ministre.

    - A Schaltin, le cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet est passé au Conseil communal ce 17 février.

    - Pour les autres plaines de jeux, une étude va être lancée par la Province sous la houlette de Bruno Belvaux, directeur du domaine provincial de Chevetogne.

- Concernant les aménagements routiers, différents aménagements ont été prévus en accord avec le SPW.

    - Le placement d'un casse-vitesse rue de Buresse en se dirigeant vers la Police.

    - Le placement d'un casse-vitesse rue de Chainisse depuis Monin vers Achet.

    - La création d'un parking et d'un espace vélos pour les navetteurs en contrebas de l'arrêt de la gare de Natoye (Chaussée de Namur, après la Spirale, avant le pont à gauche).

    - La mise en place d'une phase test pour la création de chicanes supplémentaires dans le but de réduire la vitesse rue de Miécret à Hamois.

- Concernant les églises, la Commune a rencontré les fabriciens dans le but d'utiliser davantage et de manière plus polyvalente ces édifices très coûteux à l'entretien. Ainsi, les réunions petit patrimoine ont été organisées dans les églises des différents villages, de même que la remise des mérites sportifs a été organisée dans l'église de Scy ou encore une halte d'une marche dans celle d'Achet.

- L'inventaire du petit patrimoine populaire wallon est en cours, notamment via un questionnaire en ligne disponible sur le site de la commune. L'idée globale de la méthode est d'inviter un maximum de citoyens à analyser leur propre rue et à transmettre les informations dont ils disposent pour permettre au groupe de travail patrimoine, piloté par David Jadot et Jean-Paul Degotte, de prendre le relais. La Commune a également pris la décision, sur base des retours d'expérience des villes d'Andenne et de Couvin, de travailler avec un espace Bibliotheca (fourni par l'intercommunale IMIO). Un reportage de MATELE a également été consacré à ce travail d'inventaire. Pour le visionner : https://www.matele.be/hamois-le-petit-patrimoine-populaire-recense-sur-une-plateforme-en-ligne-en-cours

Les événements à venir





Plus d'infos sur www.hamois.be

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :

Denis Defays (d.defays@frw.be – 083/66.07.75)

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

Compte-rendu de la réunion de CLDR du 15 septembre 2020

Présents :
WARZÉE CAVERENNE V., ROLAND P-H., CELLIER G., DESCAMPS Th., DEWEER D., LEBRUN Ph., BAUDOIN Ch., DEPREZ M., DEGOTTE J-P., BERTRAND C., RASE J., WATTERMAN Y., GAUTHIER J., MONJOIE A-S.

Pour le Contrat de Rivière Haute-Meuse :
MOUCHET F. et SABBE Th.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :
DEFAYS D. ET SCHADECK

Excusés :
R. PECHEUR, EECHAUTE D., S. ALHADEFF, Q. BESONHEZ, S. BALLEUX , P. BOUILLOT

Retrouvez toutes les informations relatives aux activités de la CLDR sur

www.pcdr-hamois.info/intranet-cldr

Ordre du jour

1. Visite de terrain : la plaine Eugénie.
2. Approbation du compte-rendu de la réunion de CLDR du 18/02/2020.
3. Fiche-projet 1.4 « Amélioration de la qualité des eaux » : rencontre avec le Contrat de Rivière Haute-Meuse.
4. Mise en place d'un groupe de travail « environnement » : première information.
5. Conventions Développement rural : états d'avancement.
6. Fiche-projet 1.11 « Actions de soutien à l'économie locale » : suites des réflexions menées lors de la réunion du 18 février.
7. Etat d'avancement des projets communaux.
8. Divers.

1. Visite de terrain : la plaine Eugénie de Mohiville

Etienne Cellier, auteur de projet, est présent pour présenter l'historique et le fil rouge du projet d'aménagement.

Accessible depuis cet été, **cette espace de jeux et de rencontre doit son nom à Eugénie, une dame qui a légué ses biens à la commune de Hamois**, en souvenir des vacances de son enfance qu'elle passait chez ses grands-parents originaires de Mohiville. Son objectif était de préserver cet espace dans le but de favoriser la convivialité et la rencontre entre toutes les générations.

Dans le cadre de la conception du projet, **un comité de concertation** a été mis en place avec les riverains et les associations locales pour définir clairement les usages. Les enfants de l'école ont également été associés. Les objectifs définis sont : la création d'une plaine de jeux pour les plus jeunes, la création d'un espace multisports pour les plus grands, des zones de rencontre et de promenade pour tous les villageois et la création d'une liaison lente entre l'école et la salle, le tout dans un souci de préservation de l'environnement.

L'étude d'avant-projet a tenu compte du contexte dans lequel l'espace devait s'intégrer et c'est tout naturellement qu'il a été décidé de le concevoir dans l'esprit des tiges et chavées, typiques du Condroz et observables à l'horizon. Les enfants sont ainsi invités à utiliser les bosses et les fosses pour leur plus grand plaisir, sous forme d'un parcours. Ce sont donc des modules de jeux spécifiquement dessinés pour l'occasion qui sont majoritairement présents sur la plaine.

Les photos sont disponibles sur l'intranet de la CLDR.

2. Approbation du CR de la réunion de CLDR du 18 février 2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans remarque.

3. Fiche-projet 1.4 « Amélioration de la qualité des eaux » : rencontre avec le Contrat de Rivière Haute-Meuse.

Dans le cadre de la fiche-projet n°4 du lot 1 du PCDR et en prémices de réflexion liées à la biodiversité, les représentants du Contrat de Rivière Haute-Meuse ont présenté les principes et les modes de fonctionnement du Contrat de Rivière, la méthode d'identification des contraintes liées aux cours d'eau, les thématiques et objectifs poursuivis ainsi que les actions passées et présentes sur le territoire de la commune.

Leur présentation est reprise en annexe et disponible sur l'intranet.

Plus d'infos sur https://www.crhm.be

4. Mise en place d'un groupe de travail « environnement-biodiversité » : première information.

Dans le cadre de la fiche-projet n°6 du lot 1 du PCDR intitulée « Mise en œuvre d'une politique communale de l'environnement et de l'énergie », la commune mène des actions en faveur des économies d'énergie et de l'environnement au sens large.

Via la mise en place de ce groupe de travail, il existe une volonté d'aller plus loin, en se basant sur les ressources disponibles. Des habitants de la commune ont en effet de belles compétences à activer en la matière et les travaux du groupe « chemins et sentiers » offrent de belles opportunités d'aborder la question de la biodiversité. N'ayant pas la possibilité de mettre en place un PCDN officiel, la Commune compte sur ce groupe pour jouer ce rôle de dynamisation.

Au sein de la CLDR, quatre personnes sont à ce stade partantes pour rejoindre le groupe : Pierre-Henri Roland, Cédric Bertrand, Mélissa Deprez et Thierry Descamps.

De manière à activer un maximum de ressources, un appel plus large sera lancé à la population.

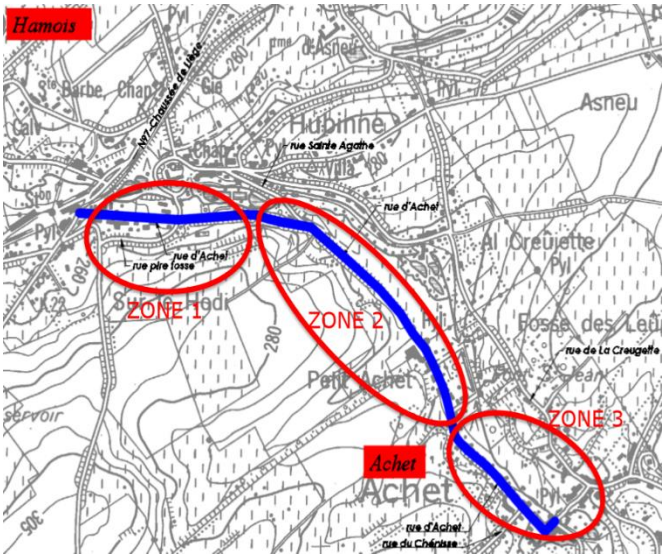
Une première réunion sera organisée dès que l'appel à candidats aura été suffisamment diffusé dans le but de faire le point sur actions existantes et potentielles et d'élaborer un programme d'actions à proposer au Collège communal.

5. Conventions Développement rural : états d'avancement.

5.1 La liaison Hamois-Achet

Nous avons le plaisir de vous informer que **le projet de liaison douce entre Achet et Hamois a reçu l'approbation de la Ministre**, Mme Céline Tellier, accordant ainsi une subvention de 582.857,33 € ! L'attribution du marché de travaux a donc pu être notifiée aux entrepreneurs désignés, et **le chantier débutera le 5 octobre prochain**, au niveau de l'église d'Achet, de manière à libérer le village d'Achet des travaux pour la période hivernale.

Pour rappel, les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :



LOT 1

Zone 1 dans Hamois : il est prévu la rationalisation du stationnement par des marques au sol en peinture, permettant la conservation d'une zone piétonne le long du bâti.

LOT 2

Zone 2 entre Hamois et Achet: il est prévu la mise en place d'un cheminement en revêtement de béton, au-dessus du fossé existant. Une canalisation en diamètre 400 sera donc posée dans ce fossé. Les usagers faibles seront protégés par une barrière bois-acier et des potelets.

Zone 3 dans le village d'Achet: il est prévu la création d'un trottoir unilatéral en hydrocarboné.

La durée des travaux :

- Le lot 1 : 5 jours ouvrables
- Le lot 2 : 140 jours ouvrables

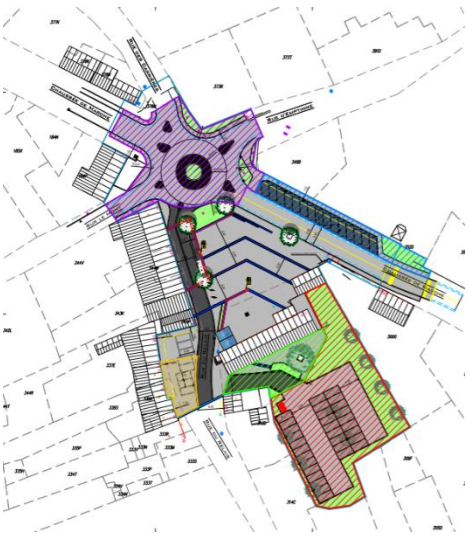
Dans la mesure du possible, c'est une circulation sur une voie, via feux de signalisation, qui sera privilégiée. L'accès aux garages et habitations sera maintenu autant que possible, de même que les accès aux commerces.

Les travaux de la zone 2 auront lieu en 2021.

5.2 La place d'Emptinne

Le Conseil communal de ce 29 juin 2020 a approuvé le dossier "projet", les conditions et le mode de passation de marché ainsi que la convention-réalisation relative au projet d'aménagement de la Place d'Emptinne.

La Commune est désormais en attente de la signature de la Convention-réalisation par la Ministre Tellier. On touche donc au but également…



6. Fiche-projet 1.11 « Actions de soutien à l'économie locale » : suites des réflexions menées lors de la réunion du 18 février

Dans la foulée de la réunion du 18 février au cours de laquelle la CLDR a travaillé sur des manières de soutenir les commerces et entreprises locales, différentes avancées ont été constatées :

1. La dynamisation de la plateforme « moncondroz.be »

MonCondroz.be est un portail répertoriant les commerçants, PME, professions libérales, producteurs, artisans, et tout indépendant développant une activité dans une des 15 communes concernées.

Suite à une relance effectuée par la Commune et le GAL durant le confinement, 269 références y sont enregistrées pour la commune de Hamois.

https://moncondroz.be/annuaire/?tax_economic_actor_locality=hamois-commune

Ce portail répond à une série de propositions formulées par la CLDR le 18 février dernier : cartographie des commerces et entreprises, coordonnées précises, calculer son itinéraire pour s'y rendre, description des services, …

2. Les collaborations avec le club d'entreprises Ciney-Hamois

Durant le confinement, la Commune a pris contact avec le club d'entreprises de Ciney Hamois. De ces contacts ont débouché une première collaboration dans le cadre de l'organisation d'une conférence diffusée en facebook live et intitulée : « Comment relancer/repenser son business post covid ».

3. Des initiatives ponctuelles de soutien

Lors du déconfinement par exemple pour soutenir les restaurateurs locaux, le visuel suivant a été diffusé sur les réseaux sociaux.



7. Etat d'avancement des projets communaux

Trois projets sont pointés :

7.1 L'école de Natoye (fiche-projet n°15 Amélioration des infrastructures des écoles de Natoye et de Hamois)

La commune a obtenu, cette fois de la Fédération Wallonie Bruxelles, une subvention de 894.802,23 € dans le cadre du Programme Prioritaire des travaux pour l'école de Natoye. Les travaux pourront donc bientôt débuter. C'est un projet très important pour la commune qui voit là une concrétisation.

7.2 le placement d'une aire de pique-nique à Hubinne (Projet n°8 : Valorisation du centre de Hamois : Hubinne Phase 1 : Aménagement d'un espace de convivialité et de rencontre)

Cette magnifique table a été imaginée et réalisée par Hilke Vervaeke dans le cadre d'un projet mené par la Maison du tourisme Condroz Famenne… Bientôt, une deuxième table sera installée à Scoville.

En tout, ce sont 14 tables qui vont pouvoir accueillir les touristes dans les vallées des saveurs (Hamois, Ciney, Havelange, Somme-Leuze, Ohey et Gesves)

7.3 Projet « Ecoles numériques » (Projet n°33 : Promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication)

Dans le cadre de la stratégie Digital Wallonia en partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté germanophone, les projets des écoles de Schaltin et Achet/Mohiville ont été retenues. Les écoles de Hamois et Natoye étant déjà lauréates en 2019, toutes les écoles de l'entité seront donc désormais équipées de tablettes et tableaux numériques.

8. Divers

La Wallonie vient de lancer un appel à projets « Communes pilotes Wallonie Cyclable », la commune de Hamois va pouvoir se porter candidate pour aménager/rénover/équiper la liaison entre la place d'Emptinne et Natoye.

Un subside potentiel de 80% avec un plafond à 300.000€ est possible si la commune est sélectionnée.

Cet appel à projets permettrait de faire un pas de plus dans la création d'un véritable maillage de voies lentes sur la commune, dont l'objectif est de relier tous les villages au RAVeL.



Bulletin INFOS CLDR

OPÉRATION DE
DÉVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE HAMOIS

NOVEMBRE 2020

FRW

Madame, Monsieur,
Chers membres de la CLDR de Hamois,

Nous espérons que vous vous portez bien en cette période sans précédent qui a perturbé nos rencontres et le planning de l'ODR.

Suite au report de la réunion du 17 novembre, nous avons décidé de nous adapter et de vous faire parvenir cette newsletter.

En attendant une prochaine réunion physique, nous voulions en effet reprendre contact avec vous et vous faire part des avancées des différents projets en cours.

Bonne lecture et n'hésitez pas à revenir vers nous si vous avez des questions !

L'équipe PCDR

Les dernières nouvelles des conventions…

Vous l'avez peut-être lu ou entendu dans les médias, la Ministre Tellier a mené une réforme des mécanismes de subsides liés aux PCDR. De nouvelles directives sont entrées en vigueur dans le courant du mois d'octobre mais soyez rassurés, les deux premières conventions de Hamois ne sont pas impactées. Elles suivent donc leur cours normalement et la Commune recevra les subsides promis !



Première convention

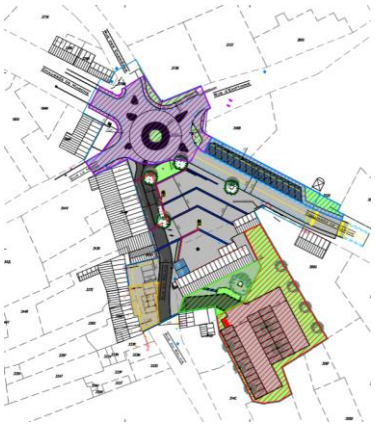
La liaison Hamois-Achet

Malgré quelques retards engendrés par la bonne coordination du chantier avec certains impétrants, les travaux de la liaison Hamois-Achet ont débuté par le lot 2, au niveau de l'église d'Achet et se dérouleront vers Hamois. L'objectif est de terminer tout le trottoir d'Achet avant la période hivernale de manière à ce que les riverains soient au propre pour cette période.
La seconde partie du projet sera concrétisée en 2021.

Deuxième convention

L'aménagement de la Place d'Emptinne

Le dossier est finalisé. La Commune est en attente de la signature de la Convention Réalisation par la Ministre Tellier. Une fois cette signature obtenue, la Commune pourra lancer la procédure de marché pour désigner une entreprise pour la réalisation des travaux.



Et ensuite ?

La programmation élaborée en CLDR prévoyait une nouvelle demande de convention pour le réaménagement des locaux de l'OCTC. Suite aux nouvelles directives ministérielles, ce projet reste subsidiable à 80% avec un plafond de 800.000€ pour le montant total du projet.

Les autres fiches-projets avancent aussi…

Après les aménagements réalisés au Bois de Cheumont (2018) et à la plaine Eugénie de Mohiville (2019), les avancées en matière de plaines de jeux (fiche-projet n°29) se poursuivent…

Subsides pour la plaine de jeux de Natoye

La Commune vient de recevoir la confirmation d'un subside de 30.890€ pour la concrétisation de la plaine de jeux de Natoye.



Partenariat Province-Commune

Dans le cadre du partenariat avec la Province de Namur, la Commune de Hamois recevra 25.000€ de subsides pour ajouter du mobilier dans les plaines de jeux d'Achet, de Scy, de Frisée et de la Haie-Jadot.

Esplanade des Quatre Vents : Aménagements de logements intergénérationnels et services liés (fiche-projet n°14)

Au vu de la présence d'amiante et de l'état général des bâtiments, le site devra passer par une phase de démolition/ réhabilitation.

Le BEP travaille actuellement sur la programmation du site dont les grandes lignes étaient déjà reprises dans le PCDR.



Une mixité sociale et fonctionnelle est recherchée dans le respect du caractère paysager du site. Des logements séniors et PMR sont prévus, de même que des logements du CPAS et également des logements classiques familiaux et de petite taille. Des espaces publics qualitatifs et des équipements collectifs combinés à des espaces privatifs en suffisance doivent permettre de faire fonctionner au mieux cette mixité.

L'étape de programmation devrait être finalisée d'ici la fin de l'année. Dans un même temps, le travail est en cours concernant le montage opérationnel du projet. Cette étape devrait quant-à-elle être finalisée début 2021.

Aménagement du cœur de village de Schaltin (fiche-projet 18)

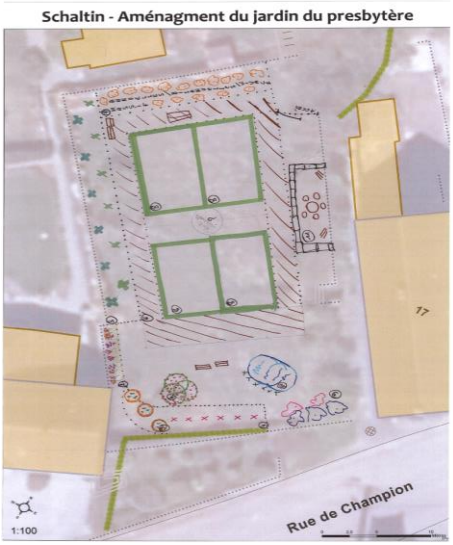


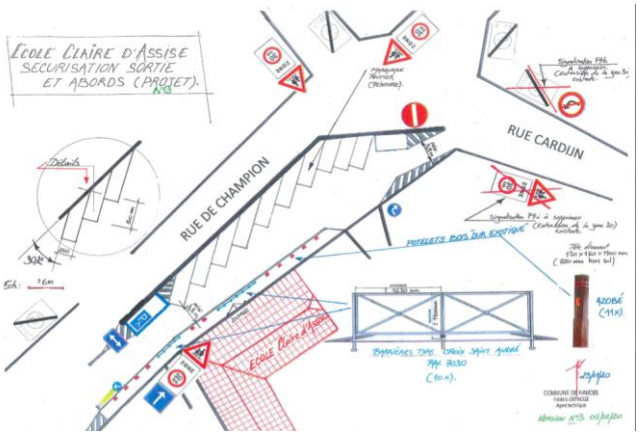
Le Conseil Communal a procédé à un appel d'offres pour l'étude du projet INFRASPORTS et c'est le bureau "Atelier Paysage" (Etienne Cellier - Achet) qui a été désigné.

Ce dernier travaille donc actuellement à la préparation d'un plan de programmation élaboré sur base des résultats de la consultation des habitants organisée en juin 2019.

En ce qui concerne le potager du presbytère, le projet est en attente en raison des conditions sanitaires mais une équipe de bénévoles est prête à entrer en action. L'idéal aurait été de préparer le site cet automne... Le projet a reçu un subside de la Province de 1.500€ pour le placement de nichoirs, d'hôtel à insectes, d'une mare didactique, de plantations et l'installation d'un panneau didactique.

Vous souhaitez rejoindre le projet comme bénévole ? N'hésitez pas à prendre contact avec Pierre-Henri Roland.





Le parking de l'EPSIS va prochainement être réaménagé dans un objectif sécuritaire.

Actions en faveur de la biodiversité (fiche-projet n°6)

Dans le cadre de l'appel à projets semaine de l'arbre, des plantations seront réalisées sur un chemin de promenade rue du Moinil.

A l'occasion de la Sainte-Catherine, la Commune effectuera des distributions de plants aux habitants le 28 novembre.

Nous avons besoin de votre avis !

Comme vous le savez maintenant, la Wallonie a lancé un appel à projets « Communes pilotes Wallonie Cyclable » et la commune de Hamois a décidé de se porter candidate pour aménager/rénover/équiper la liaison entre la place d'Emptinne et Natoye. Un subside potentiel de 80% avec un plafond à 300.000€ est possible si la commune est sélectionnée.

Cet appel à projets permettrait de faire un pas de plus dans la création d'un véritable maillage de voies lentes sur la commune, dont l'objectif est de relier tous les villages de l'entité au RAVeL.

Dans le cadre de la préparation du dossier de candidature, les mandataires communaux ont souhaité vous solliciter et recueillir votre avis en raison de votre statut de relais villageois. Pourriez-vous donc compléter le questionnaire ci-dessous **pour le 25 novembre 2020** ?

Lien :

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter la FRW :
Denis Defays (d.defays@frw.be – 083/660.775)
Romane Schadeck (r.schadeck@frw.be – 083/660.770)

Retrouvez toute l'actu du PCDR sur www.pcdr-hamois.info